

Rémi Boyer

**Enseignant... et après ?
Comment préparer et réussir
sa seconde carrière**

Les Savoirs
Inédits



Publication août 2009 – Dépôt légal : 5109 – ISBN : 978-2-917544-01-3

AVANT-PROPOS DE L'EDITEUR

L'association *Les Savoirs Inédits* a pour objet principal le partage des connaissances par la publication et la diffusion de travaux de recherche élaborés par des étudiants de formation initiale ou continue. Offrir des textes de qualité, distingués par des universitaires et des professionnels à un lectorat étendu est l'ambition affichée par *Les savoirs Inédits*. Les écrits que nous proposerons doivent répondre à trois critères de fond prioritaires :

- Traiter une problématique d'actualité ;
- Toucher la vie des gens ;
- Apporter un nouvel éclairage sur le sujet abordé.

Le présent ouvrage, ***Enseignant... et après ? Comment préparer et réussir sa seconde carrière*** est notre première publication, nous espérons que vous trouverez plaisir et intérêt à sa lecture.

SOMMAIRE

Introduction

Partie 1 - D'un désir personnel de seconde carrière à la prise de conscience de son importance collective

Quitter la classe, une nécessité

Pourquoi décider un jour de cesser d'enseigner ? Un lent processus.

Les facteurs multiples de souffrance de l'enseignant

La posture de l'administration

les paramètres-clés d'un projet de mobilité

Des concepts imbriqués entre eux

La mobilité, facteur d'adaptabilité

La transférabilité des compétences

L'intensité de la motivation

L'importance d'être accompagné

Partie 2 - Les secondes carrières des enseignants

Une mobilité dépend de la diversité des compétences transférables, les dispositifs de mobilité professionnelle

Le concours hors enseignement une solution radicale

Le congé de formation professionnelle : une solution de confort
La disponibilité : une solution d'évasion
Le congé de mobilité : un dispositif en désuétude
La mise à disposition : une disparition progressive
Le détachement : un statut d'avenir
Le cumul d'emplois : des secondes carrières en parallèle
Le dispositif de « seconde carrière »
Créer son entreprise dans les services d'aide à la personne
Cumuler des emplois ou créer son activité ?
La CAE (Coopérative d'Activités et d'Emplois)
S'installer en profession libérale
Utiliser le portage salarial
Créer une Sarl ou une Eurl ?
Le statut d'autoentrepreneur, une révolution !
Comment optimiser sa recherche ?

Guide conseil et fiches synoptiques des principales structures qui proposent des emplois de seconde carrière accessibles à des enseignants

Une prospection intensive sur la toile
Une méthode de prospection d'emplois en détachement
Quand postuler et à quoi s'attendre ?
Comment candidater ?
Comment préparer et réussir l'entretien ?
Vous apportez des compétences à la structure qui recrute
Une fois recruté, comment s'adapter ?
Comment optimiser l'emploi des fiches synoptiques

Partie 3 - l'analyse des données d'un dispositif associatif de seconde carrière

l'intérêt d'une démarche à distance
Compétence et motivation
Une facilité de contact
Atouts et aléas d'un contact par écrit à distance
Un vivier de compétences
Une salle des profs virtuelle solidaire
Consulter l'association, c'est anticiper sa mobilité
Qui contacte AIDOPROFS ?
Quand et comment contacte-t-on le dispositif ?
Parcours professionnel et compétences
La démotivation, une constante majeure
Une mobilité, entre freins et peurs
Entre attentes et besoins
Typologie des situations de mobilité

Quelles réponses pour les questions soulevées dans ce travail d'analyse .
Conclusion

Partie 4 - Annexes

Bibliographie

Table des schémas et des graphiques Index

.....

Cet ouvrage a connu un franc succès de 2009 à 2016, vendu à plus de 6.000 exemplaires. Il a connu une forte médiatisation :

<https://www.apresprof.org/aide-aux-profs-depuis-2006/notre-mediatisation/2009-2011/>

L'évolution des décrets et circulaires permettant les mobilités professionnelles des professeurs n'a pas changé par rapport à l'écriture de cet ouvrage. Il y a eu des ajustements sur le cumul d'activité, de plus en plus contrôlé depuis la mise en place le 1^{er} mars 2022 du Code Général des Fonctionnaires (CGF), un ensemble essentiel qui compte depuis le 1^{er} janvier 2023 plus de 1400 articles reprenant le contenu de toutes les lois et décrets depuis 1905 qu'il a abrogés et regroupés dans un ensemble où tout est plus difficile qu'autrefois à trouver et surtout à mémoriser.

<https://www.apresprof.org/2022/03/05/au-1er-mars-2022-s-applique-le-nouveau-code-général-des-3-fonctions-publiques/>

L'IDV (Indemnité de Départ Volontaire qui a été créée en 2009) a été définitivement supprimée le 31.12.2019 et n'a persisté que pour les IDV demandées avant, avec date limite d'obtention au 30 juin 2020. Le minimum d'IDV fut de 35.000 € en 2009 et le maximum constaté de 80.000 €, sans allocation de retour à l'emploi. Ces montants ont perduré jusqu'en 2014 où la Gauche au pouvoir a réduit ces sommes de moitié.

Lui a succédé le 31.12.2019 l'ISRC (Indemnité Spécifique pour Rupture Conventionnelle) qui ne permet pas d'obtenir d'aussi belles sommes qu'avec l'IDV, puisque situées entre 2.000 € (minimum constaté) et 40.000 € (grand maximum obtenu par un professeur en 2023 dans le cadre de nos accompagnements). L'ISRC a l'avantage important d'être complétée par une Allocation de Retour à l'Emploi, à laquelle un enseignant qui démissionne ne peut prétendre, sauf sous certaines conditions le 4^e mois suivant sa démission légalement acceptée par son administration.

Le processus de candidature à l'ISRC est complexe, bien rôdé depuis 2022-2023 dans les académies, mais notre association constate des dysfonctionnements chaque année qui portent atteinte à l'égalité de

traitement des candidats, et que nous dénonçons régulièrement sans retours de la part d'un ministère qui ne les entend pas, puisque sa priorité est de recruter des profs, le système subissant une pénurie de professeurs résultant d'une conjonction de facteurs prévisibles et imprévisibles :

- **Papy-boom (il était aisé de l'anticiper depuis le début des années 2000).**
- **Crise sanitaire (2020-2023) qui a suscité une vague de démissions dans tous les secteurs de l'économie, qui ne cesse de s'amplifier, encourageant de plus en plus d'enseignants à ne pas faire leur métier toute leur vie.**
- **Perte d'attractivité en raison d'une baisse de 55% du pouvoir d'achat sur les 43 dernières années (incluant l'inflation de 17% depuis janvier 2021), soit la totalité d'une vie de professeur. La génération qui a enseigné du début des années 1980 à 2023-2024 a payé le prix fort : elle a perdu en moyenne 250.000,00 € soit une maison ou un appartement, en manque à gagner, et passé sa vie à perdre de l'argent en jours de grève en espérant que les syndicats seraient suffisamment forts pour inverser la tendance, ce qui ne s'est pas produit depuis 1980.**
- **Élévation du niveau d'entrée dans le métier d'enseignant au niveau d'un Master2 (Bac+5), alors que tous les autres concours de la Fonction Publique demeuraient à Bac+3. Le gouvernement qui a décidé de cette réforme avait clairement à l'esprit de décourager de passer les concours pour rester professeur contractuel, ce qui aurait permis à l'Etat d'économiser des dizaines de milliards en futures pensions civiles.**

Jusqu'en 2050 la situation de pénurie de professeurs persistera car tous les pays d'Amérique du Nord (Etats-Unis, Canada) et d'Union européenne, et la Suisse, subissent le papy-boom. Tous les pays sont aux aguets et cherchent vainement que vaille à renouveler leur stock de professeurs.

La France est l'une des grandes puissances mondiales qui s'y prend le plus mal, en négligeant les salaires de ses professeurs, recourant systématiquement à des artifices désastreux :

- **augmentations partielles toujours centrées vers les jeunes, dévalorisant les plus expérimentés, réduisant le différentiel début/fin de carrière,**
- **création de primes à condition de travailler plus, conduisant de plus en plus de professeurs à une usure professionnelle prématurée,**

- **refus de partir pour nécessité de service afin de limiter le nombre de départs définitifs**, comme si devenir enseignant était devenir prisonnier à vie d'un système qui ne sait pas gérer autrement ses ressources humaines.

L'inertie de l'Education nationale est très forte et ce que dénonçait cet ouvrage est toujours d'actualité.